

objet : Dragage du port de La Cayenne

v/réf: Votre courrier du 09/08/2006 n/réf: CA/MR/7102-7200-06

Direction de la Mer et de la Coopération

17305 Rochefort Cedex

La Tremblade, le 08 Septembre 2006

## Affaire suivie par Christian Auger

## Monsieur,

En réponse à votre courrier du 9 août 2006 concernant la déclaration de dragage du port de La Cayenne à Marennes, l'Ifremer n'émet pas d'avis défavorable vis-à-vis du dossier transmis par vos soins.

Toutefois, il apparaît nécessaire que les professionnels concernés soient clairement avisés des opérations de rotodévasage afin que toutes les précautions soient prises au regard des naissains et des eaux pompées ou envoyées dans les réserves.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutatio

Philippe Goulletquer Chef de Station Ifremer La Tremblade

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de La Tremblade Ronce les Bains 17390 La Tremblade

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10 télécopie 33 (0)5 46 76 26 11

http://www.ifremer.fr

Siège social

e Jean-Jacques Rousseau ssy-les-Moulineaux Cedex R.C.S. Nanterre B 330 715 368 APE 731 Z SIRET 330 715 368 00297 TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00 télécopie 33 (0)1 46 48 21 21 http://www.ifremer.fr



Copies:

Recueil Avis